



UN CRAPAUDUC À RENTILLY

JEUDI 21 SEPTEMBRE 2017

Magali BERTON
Chef du service Eau et biodiversité
Magali.berton@marneetgondoire.fr



Contexte

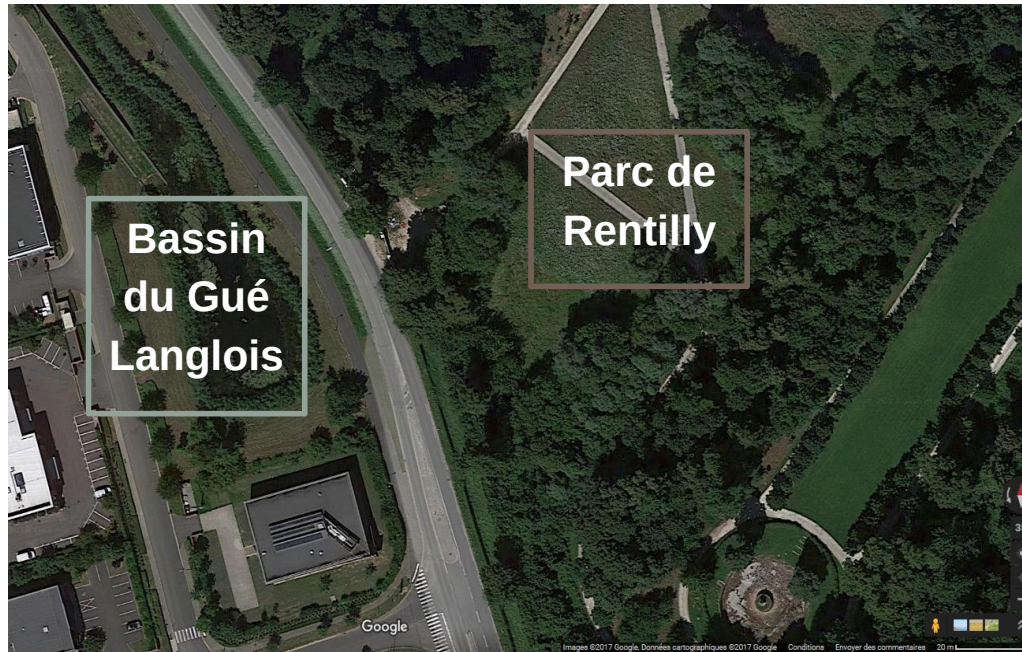


Parc boisé de Rentilly : milieu de
vie du crapaud
hiver/automne/été

RD418 : trafic important

Bassin d'eaux pluviales du Gué
Langlois : milieu aquatique pour
la reproduction du crapaud au
printemps

Contexte

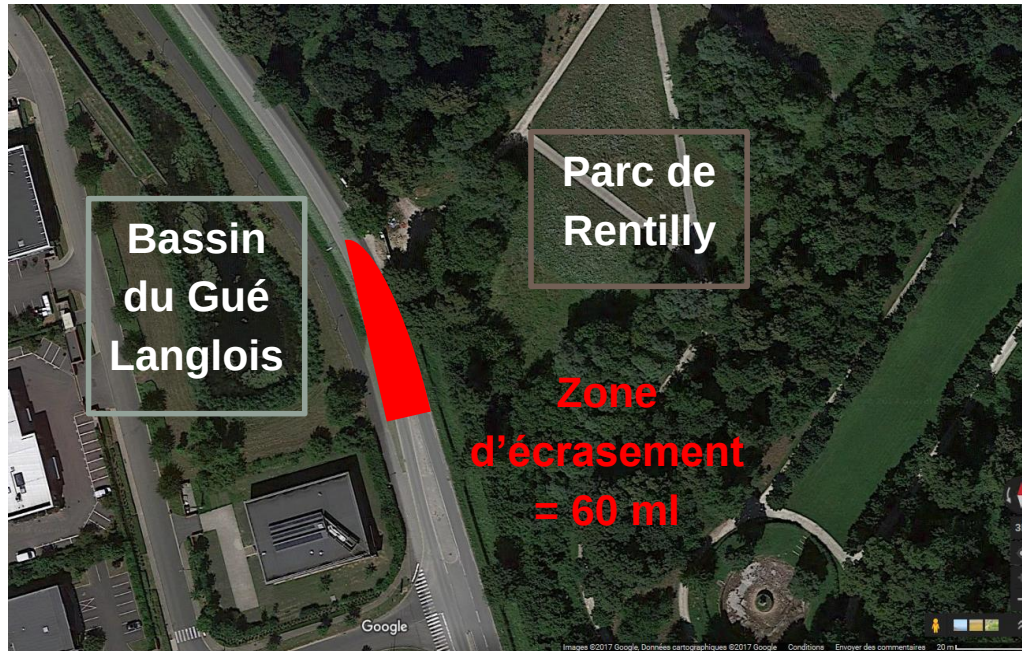




ENJEUX

- Le parc de Rentilly est un élément relais intéressant dans le contexte urbain pour les trames herbacées et humides.
- Les milieux alentours (les bassins, le Gué Langlois, les milieux boisés) sont favorables aux déplacements des espèces. Toutefois, les murets entravent les échanges et les routes rendent le passage dangereux. Une mortalité importante de Crapaud commun a été mise en évidence sur la RD148 entre le parc de Rentilly et le bassin du Gué Langlois. L'aménagement d'un ouvrage hydraulique existant sous voirie est proposé, il devra s'accompagner de la mise en place de clôtures côté bassin pour canaliser les passages.
- Le parc est faiblement doté en milieux humides, afin de permettre la reproduction au sein de celui-ci, la création d'une mare boisée est proposée sur l'emprise d'un ancien bassin attesté historiquement.
- Les milieux traversés par le corridor de la trame herbacée doivent être entretenus afin d'éviter une fermeture des milieux en friches, une gestion plus extensive des espaces enherbés doit être envisagée.
- La densification du réseau de haies permettra d'augmenter la connexion entre les éléments boisés du paysage.

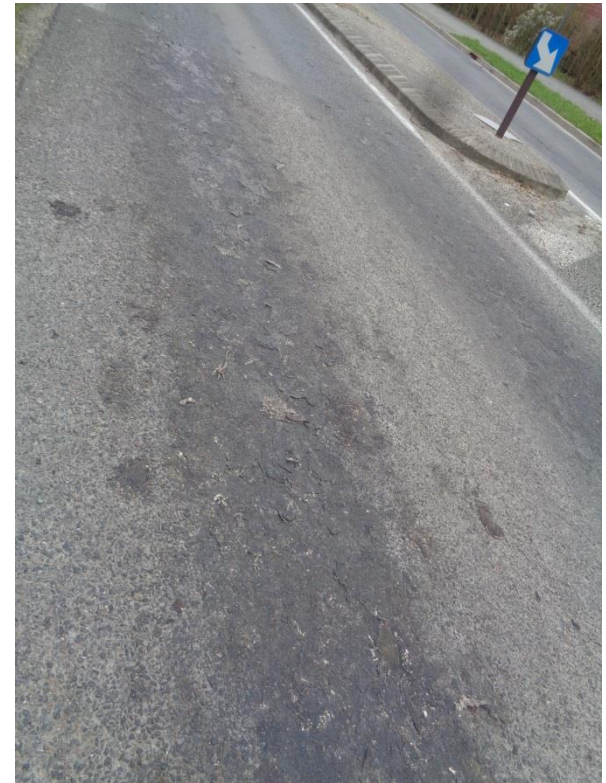
Contexte





Contexte

Forte mortalité de crapauds entre février et avril de chaque année





Résorption du point de blocage

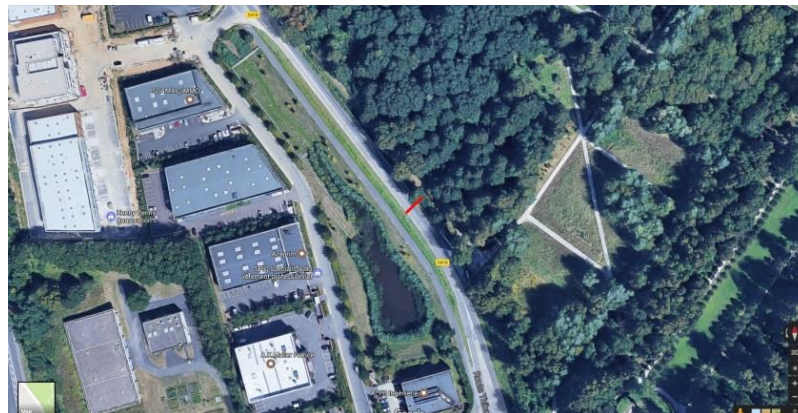
Etape 1: Réouverture d'un passage sous voirie « crapauduc » et guidage des batracien vers l'ouvrage

Etape 2 : Restauration de milieux aquatiques favorables à la reproduction des amphibiens à l'intérieur du parc de Rentilly afin d'éviter la traversée de la route vers le bassin d'eaux pluviales

Etape 1: réouverture d'un passage sous voirie

Canalisation d'eau inutilisée

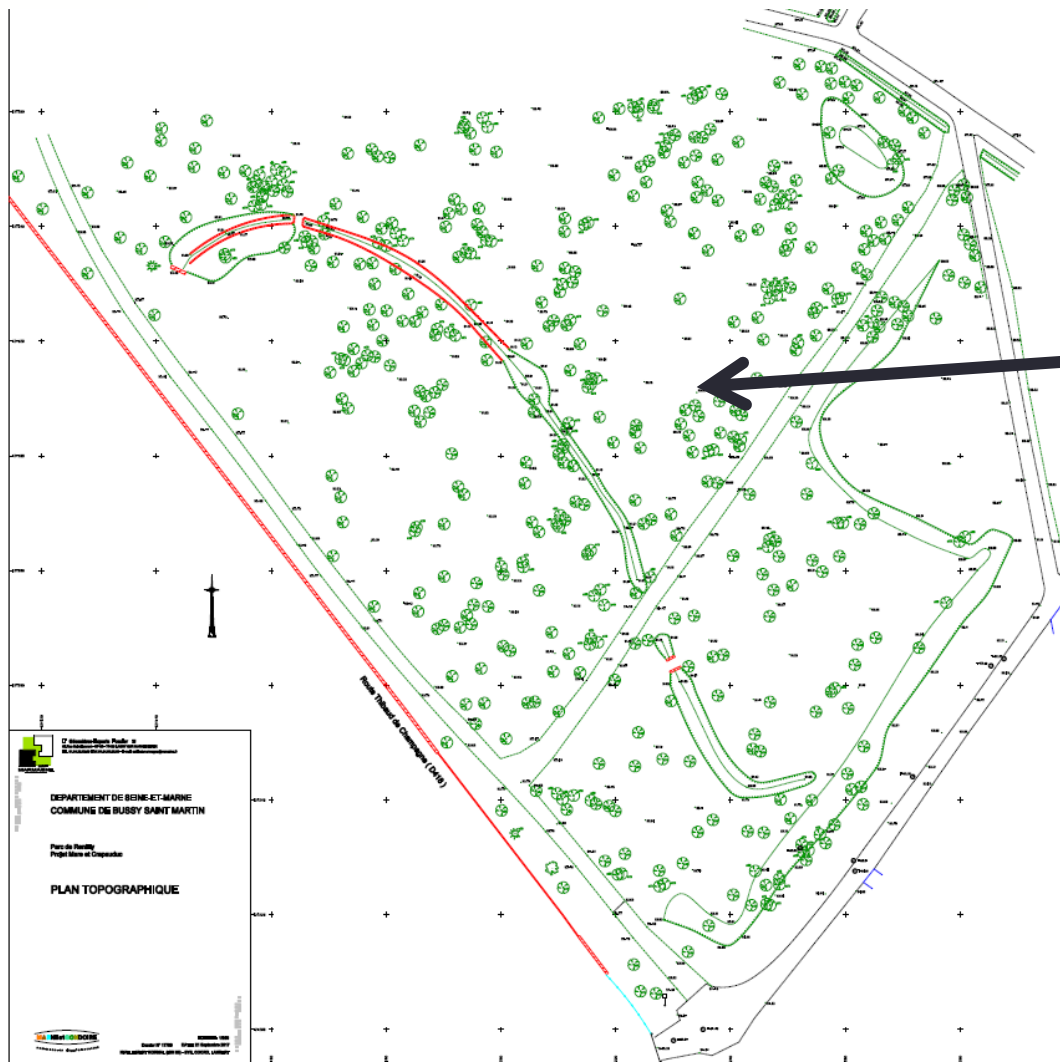
Sortie au niveau du bassin
opérationnelle



Etape 1: réouverture d'un passage sous voirie



Etape 2 : Restauration de milieux aquatiques favorables dans le parc



Identification de l'emplacement idéal d'une mare qui historiquement devait exister, Son alimentation devrait pouvoir être effectué par remontée de nappe et par le biais de fossés d'eaux pluviales situés à proximité.



Merci de votre attention

Magali BERTON
Chef du service Eau et biodiversité
Magali.berton@marneetgondoire.fr

